

France-Lyon: Engineering services

OJ S 61/2014 27/03/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: DREAL Rhône-Alpes

Postal address: 5 place Jules Ferry

Town: Lyon Cedex 06

Postal code: 69453

Country: France

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <http://http://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: DREAL RA / SAMIF / UMP

Postal address: 5 place Jules Ferry

Town: Lyon Cedex 06

Postal code: 69453

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: DREAL RA / API

Postal address: 5 place Jules Ferry

Town: Lyon Cedex 06

Postal code: 69453

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de prestations intellectuelles – a45 aménagement de l'axe Lyon-Saint-Étienne – mise à jour de l'inventaire faune/flore.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Axe d'environ 50 km entre La Fouillouse (Loire) et l'a450 (Rhône) sur une largeur de 300 mètres environ, 42 000.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Les prestations concernent :

a45 - mise à jour de l'inventaire faune/flore espèces protégées

Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : axe d'environ 50 km entre La Fouillouse (Loire) et l'a450 (Rhône) sur une largeur de 300 mètres environ.

La délimitation précise fait partie intégrante de la mission du prestataire.

Marché à tranches :

- tranche ferme bibliographie = Tf_Bibliographie : recherche bibliographique,
- tranche conditionnelle été = Tc_Été = inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle automne = Tc_Automne : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle hiver = Tc_Hiver : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle printemps = Tc_Printemps : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle synthèse = tc _Synthèse : Rapport complet des différentes tranches effectuées + restitution de l'ensemble des données.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Axe d'environ 50 km entre La Fouillouse (Loire) et l'a450 (Rhône) sur une largeur de 300 mètres environ.

La délimitation précise fait partie intégrante de la mission du prestataire.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Marché à tranches conditionnelles :

- tranche ferme bibliographie = Tf_Bibliographie : recherche bibliographique,
- tranche conditionnelle été = Tc_Été : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle automne = Tc_Automne : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle hiver = Tc_Hiver : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle printemps = Tc_Printemps : inventaire faune/flore + rendu trimestriel,
- tranche conditionnelle synthèse = tc _Synthèse : rapport complet des différentes tranches effectuées + restitution de l'ensemble des données.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement de l'opération 100 % État

- une avance de 15 % peut-être accordée au titulaire, co-traitants et sous-traitants selon les conditions fixées dans le cahier des charges,
- les prix seront révisables,
- les comptes seront réglés, suivant un calendrier fixé dans le cahier des charges, sous la forme d'acomptes et d'un solde tel que prévus l'article 3-2-3 du CCAP,
- le délai global du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché sera conclu:

- soit avec un prestataire unique,
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Le candidat communiquera les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques ou financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels le candidat s'appuie pour présenter sa candidature (groupement ou sous-traitance) en application du III de l'article 45 du code des marchés publics, il produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ce dernier.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats devront fournir:

- la copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire,
- une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,
- formulaire Dc1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) daté et signé en original,

— formulaire Dc2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement).
En cas de groupement, le Dc2 doit être produit par chaque membre du groupement.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — le chiffre d'affaire global au cours des 3 dernières années,
— le chiffre d'affaires concernant les services objets du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

A l'appui des candidatures, en application de l'article 45 du code des marchés publics, le candidat fournira les renseignements et documents suivants ou équivalents:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
— présentation d'une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
— indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché,
— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
— une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 55

2. Valeur technique. Weighting 45

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

drealra-api-2013-a45-majinvff

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

12.5.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 365 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés.

Dans le cas où les candidatures, les offres et tous les documents associés seraient issus d'une traduction en français, celle-ci sera certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté;

L'unité monétaire utilisée est l'euro;

A titre d'information, le délai de réalisation est des différentes tranches est le suivant :

Tranche – délai:

— ferme bibliographie – 1 mois,

— conditionnelle été – 3,5 mois,

- conditionnelle automne – 3,5 mois,
- conditionnelle hiver – 3,5 mois,
- conditionnelle printemps – 3,5 mois,
- conditionnelle synthèse – 15 jours,

— délai global – 14 mois dans la mesure où les tranches peuvent se chevaucher.

Le point de départ du délai d'exécution des travaux de chacune des tranches est la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les travaux de la tranche considérée.

Les délais limites de notification, par ordres de service de la décision d'affermissement de chacune de tranche, avant le début de la tranche considérée sont précisés ci-après:

- conditionnelle été – 30 jours,
- conditionnelle automne – 30 jours,
- conditionnelle hiver – 30 jours,
- conditionnelle printemps – 30 jours,
- conditionnelle synthèse – 30 jours.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires:

— le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre,

- les documents de la consultation et les renseignements supplémentaires pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique «Drealra-Api-2013-A45-Majinv», après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation,
- le règlement de la consultation comporte une annexe «Décomposition des prix et Planning pour mise à jour de l'inventaire A45 Faune / Flore Espèces protégées» à remplir obligatoirement sous peine d'irrégularité de l'offre.

Conditions de remise des offres ou des candidatures:

- si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts. S'il s'agit d'une offre électronique, elle est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue,
- les candidats appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils adressent au pouvoir adjudicateur,
- la copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible «Copie de sauvegarde»,
- le pouvoir adjudicateur privilégie la transmission des offres sous forme papier,
 - les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique «Drealra-Api-2013-Majinv», le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation,
- les candidatures ou les offres dans lequel un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, elles seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché:

- les pièces prévues aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du code du travail qui seront demandées au candidat par le pouvoir adjudicateur au moyen du formulaire NOTI 1 (Information au candidat retenu),

NB: l'État annuel des certificats reçus (formulaire NOTI 2) mentionné à la rubrique F1 du NOTI 1 est téléchargeable sur le site internet du Ministère de l'économie (www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics);

Ces pièces seront transmises au pouvoir adjudicateur dans le délai fixé à la rubrique E du formulaire NOTI 1.

- l'attestation d'assurance des risques professionnels,
- si l'offre a été présentée sous la forme d'un document numérisé ou sur un support physique électronique, l'attributaire confirmera son offre en fin de procédure sous la forme d'un document papier signé,
- pour l'application des articles D.8254-2 à 5 du code du travail, la liste nominative des salariés étrangers sera remise par l'attributaire avant la notification du marché.

Critère d'attribution : Pondération des critères et sous critères:

Prix de la prestation au regard du montant de l'offre: 55 %

Valeur technique au regard du contenu du mémoire technique et de ses annexes: 45%

Dont les sous critères sont :

- organisation générale mise en place composée comme suit: 20 % ;
- composition de l'équipe projet mise en place, description des compétences, CV des intervenants ;
- calendrier d'intervention sur le terrain et décomposition des prix par catégorie de personnel et par éléments de mission ;
- description et mise en place des données SIG ;
- moyens et méthodologie mis en place pour les investigations d'état initial décomposée comme suit: 60 % ;
- définition de l'aire ou des aires d'études ;
- inventaire de la flore ;
- inventaire et étude des amphibiens ;
- inventaire et étude des reptiles ;
- inventaire et étude des oiseaux ;
- inventaire et étude des insectes ;
- inventaire et étude des poissons ;
- inventaire et étude des écrevisses autochtones ;
- inventaire et étude des mollusques ;
- inventaire et étude des mammifères ;
- méthodologie de synthèse, cartographie et hiérarchisation et dynamique des espèces et milieux et formes ;

De rendus proposés (exemples cartographiques et cadre de rapport): 20 %.

Total des sous-critères à la valeur technique: 100 %.

Ces critères porteront sur l'ensemble des tranches.

Pour attribuer une note relative à un critère qualitatif, chaque sous-critère sera noté 0, 1, 2 ou 3, toute décimale étant proscrite, en s'appuyant sur l'échelle de notation suivante :

La note 0 (sur 3) est attribuée à une offre qui a fourni un document sans informations utiles au jugement (sans pour autant que cette offre puisse être déclarée irrégulière),

La note 1 (sur 3) est attribuée à une offre qui répond de manière succincte au cahier des charges,

La note 2 (sur 3) est attribuée à une offre qui répond de manière complète et satisfaisante au cahier des charges,

La note 3 (sur 3) est attribuée à une offre qui répond de manière très satisfaisante au cahier des charges et comporte des plus-values significatives par rapport à ses exigences minimales.

La note des critères autres que le prix est obtenue en faisant la somme des notes pour chaque critère et sous-critère en respectant la pondération

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 24.3.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Palais des juridictions administratives
Postal address: 184 rue Duguesclin
Town: Lyon Cedex 03
Postal code: 69433
Telephone: +33 478141010
Fax: +33 478141065

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Lyon
E-mail: greffe.ta-lyon@juradm.fr

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.3.2014